



CCI de Fécamp-Bolbec
Chambre de Commerce et d'Industrie



Communiqué de presse Le Grand Paris de l'Estuaire

10 déc. 09

Le Grand Paris de l'Estuaire peut être un formidable accélérateur de croissance en matière d'investissements, de nouvelles activités économiques et donc d'emplois.

En tant qu'acteurs économiques, les Chambres de commerce et d'industrie de l'Estuaire ont donc souhaité s'engager fortement dans ce projet et apporter leur contribution dans l'identification des grandes orientations économiques qui devront être privilégiées.

Rappel des enjeux

- L'engagement déterminant de **N. Sarkozy** dans le projet d'A. Grumbach : **« il faut faire enfin le choix stratégique que nous dicte la géographie : Le Havre, c'est le port du Grand Paris et la Seine est l'axe nourricier autour duquel la métropole a vocation à s'ordonner » (29 avril 2009).**
- **L'absence de façade maritime est une faiblesse majeure pour la France.** Dans l'histoire, toutes les grandes puissances se sont construites à partir des ports et aujourd'hui toutes les grandes métropoles internationales sont aussi de grands ports (New York, Singapour, Shanghai, et bientôt Londres)
- Le Havre et l'Estuaire deviennent le débouché naturel de Paris, la porte d'entrée maritime de Paris, **c'est par Le Havre et l'Estuaire que le monde entre en France.**
- Il est essentiel de profiter de cette dynamique du Grand Paris, l'enjeu est de **faire de « Paris-sur-Mer » l'une des grandes métropoles mondiales du XXIème siècle**, en raisonnant son développement sur l'axe Seine.
- Il faut **penser notre territoire à grande échelle, dans l'espace européen et mondial**, ne pas rester isolé pour répondre aux défis mondiaux, et l'impulsion donnée ne se limite pas à la réalisation de la LGV, nécessaire mais pas suffisante.
- **C'est à l'ensemble des acteurs de l'Estuaire de prendre en main leur destin** pour montrer ce qu'ils peuvent apporter à Paris, répondre aux manques de la région parisienne par l'émergence de pôles d'excellence.

Les atouts économiques d'aujourd'hui pour l'Estuaire de demain

- **Portuaire** : le développement de Port 2000 (5 M de conteneurs prévus en 2015), la mise en place et les premières actions positives du conseil interportuaire, la finalisation du chantier multimodal et la création d'un OFP raisonné en coordination entre Le Havre et Rouen,
- **Fret** : la nécessité de développer une offre intermodale, ferroviaire mais aussi fluviale. Cette « reconquête » du fleuve permettrait de développer des plates-formes logistiques entre la capitale et l'Estuaire et d'envisager une forme de ré-industrialisation par le fleuve, avec l'implantation de nouvelles activités à forte valeur ajoutée sur les rives (pôles de R&D, logistique à VA...), d'où l'importance de ne pas tuer ces possibilités de développement économique par le classement des boucles de la Seine...
- **Développement durable** : capitaliser sur la très forte identité industrielle de la Vallée de la Seine pour en faire une « Energy Valley », exemplaire en matière de développement d'énergies alternatives et de respect de l'environnement.
- **Innovation** : Au-delà des échanges commerciaux, les métropoles portuaires sont avant tout des lieux privilégiés d'échange de flux de données et d'expérimentations possibles sur de nouvelles technologies à haute VA (réflexions autour des ports virtuels)

La mission confiée à J. Attali

- **Pour capitaliser sur ces atouts économiques et leur donner toute leur dimension, les CCI de l'Estuaire ont décidé de confier au Cabinet de conseil Attali & Associés une mission de recherche et développement** visant à définir une vision socio-économique à moyen/long terme pour le Grand Paris de l'Estuaire.
- Ce choix s'est porté sur la personnalité de J. Attali pour ses travaux d'économiste, ses réflexions sur l'avenir des infrastructures portuaires, sa capacité à fédérer de grands experts et à animer des commissions de réflexion, ainsi qu'à communiquer autour de ses travaux.
- Il lui est demandé un **exercice de « prospective appliquée » au territoire de l'Estuaire** pour qu'il puisse s'intégrer au mieux dans la perspective du Grand Paris, **une approche transversale pour identifier des orientations et des projets à la fois réalistes, ambitieux et motivants, à moyen et long terme.**

Cette démarche devra répondre aux grandes questions qui se posent

- Développement portuaire. Quel sens donner à l'expression de « port de la capitale française ? Quels impacts et quelles opportunités dans le développement de l'infrastructure portuaire ?
- Développement ferroviaire. Quels enjeux du développement du transport de voyageurs et de fret ? Quel développement de l'intermodalité ?
- Economie et emploi. Quels sont les enjeux du Grand Paris pour les entreprises de l'Estuaire et le bassin d'emplois ? Comment peuvent-ils tirer partie de cette dynamique ?
- Sociologie. Quelles seront les tendances démographiques induites par le projet et leurs conséquences sur les grandes politiques sociales du territoire ?
- Education et formation. Quels sont les perspectives et plus largement quels seront les enjeux pour les jeunes populations ?
- Tourisme, loisirs, culture. Quelle pourrait être la spécificité culturelle de l'Estuaire et quelle vision de l'industrie du tourisme et des loisirs ce projet peut-il apporter au Havre et à l'Estuaire ?

Calendrier et organisation de la mission en 3 phases

- 1 - Novembre 2009 / Janvier 2010** : l'élaboration des orientations et la rédaction du pré-rapport.
- Une large campagne d'entretiens auprès d'acteurs économiques, d'élus et responsables régionaux sur un territoire englobant Rouen, Caen et Le Havre, d'acteurs nationaux engagés dans la réflexion (Port de Paris, RFF, VNF, SNCF, architectes urbanistes, Secrétariat d'Etat en charge du Grand Paris...), et d'acteurs internationaux reconnus pour les problématiques du développement portuaire (Rotterdam, Anvers, Hong Kong, Singapour...)
 - L'étude d'un vaste corpus documentaire autour des thématiques portuaires, ferroviaires, urbanistiques, sociologiques...
- 2 - Février / Mars 2010** : la tenue de la commission et la rédaction du rapport.
- sur la base du pré-rapport, J. Attali constituera et animera une commission d'experts nationaux et internationaux pour approfondir et préciser les orientations,
 - à l'issue des travaux de cette commission, prévue du 30 mars au 1^{er} avril 2010, le rapport final sera remis aux CCI de l'Estuaire,
- 3 - Avril / juin 2010** : la publication du rapport et le rayonnement du projet.

En résumé,

- **Par nature lieux neutres d'échanges, de croisement de points de vue et d'émergence de projets, les CCI de l'Estuaire ont souhaité prendre l'initiative et mener une réflexion de fond en s'entourant pour cela d'expertises reconnues au niveau national et international, et ce en bonne intelligence avec Paris.**
- **Le résultat de cette démarche de prospective appliquée sera mis à la disposition des acteurs régionaux responsables qui s'en serviront (ou pas...) pour aller plus loin s'ils le jugent utile.**
- **Pour ce qui est de leurs propres compétences, les missions de support aux entreprises et l'aménagement du territoire, les CCI de l'Estuaire pourront ainsi disposer des grandes orientations qui leur permettront de mener ensemble des actions de développement économique à moyen et long terme sur le territoire de l'Estuaire.**
- **Que ce soit dans le domaine de la formation, de l'emploi, des infrastructures, du développement touristique et commercial, de l'accueil et de l'accompagnement des entreprises, le Grand Paris aura un impact majeur et il est essentiel que notre territoire se donne les moyens d'anticiper au mieux les évolutions pour ne pas les subir.**
- **Ne pas subir et rester maître de notre destin, c'est tout l'enjeu du Grand Paris de l'Estuaire et tous les acteurs de ce territoire travailleront ensemble pour saisir cette opportunité majeure, qu'aucun autre territoire en France n'a la chance d'avoir.**

Contact presse :

Florence DUBOSC

Directeur de la communication et des relations institutionnelles

CCI Le Havre

Tél : 02 35 55 26 42 – mail : fdubosc@havre.cci.fr